

AWARDS

April 2000

Vol. 7 No. 4



DID YOU KNOW?

AN INFORMATION SHEET FOR ST. JOHN AMBULANCE MEMBERS

☞ **DID YOU KNOW** that there is a difference between service awards and merit awards? Service awards are earned by completing a specified number of hours or years of voluntary service. Merit awards are given to people who show exceptional dedication, performance or ingenuity.

St. John Ambulance offers both service and merit awards to its members. Ask your Council about additional awards that are specific to your local area.

Service Awards

- ☆ *Voluntary Community Service Certificates* – for 100, 250, 500, 750, 1000 hours of accumulated service, and in milestones of 500 hours up to 15000 hours
- ☆ *Service Bars* – for 3, 6 and 9 years of eligible Brigade service
- ☆ *Service Medal of the Order* – for 12 years of eligible service on behalf of St. John
- ☆ *Bars to the Service Medal* – for each additional 5 years of eligible service, after earning the Service Medal of the Order
- ☆ *Unit Recognition* – for Brigade Units with 25, 50, 75 or 100 years of service

Specific to the Youth Program

- ☆ *Special Service Shield* – for Cadets who have completed 200, 400, 600, 800, 1000 and 1200 hours of voluntary service
- ☆ *Service Stripes and Stars* – for Cadets for each year of eligible service
- ☆ *Link Badge Program* – for one year of service, then moving to another level, to link Juniors, Cadets, Crusaders and Adults

Eligible Service means performing at least 60 hours of voluntary service annually. This includes voluntary community service, administration, training sessions, and work on Proficiency Subjects.

Merit Awards

- ☆ *Membership in the Order* – to honour exceptional dedication and performance of service for the Order
- ☆ *Priory Vote of Thanks (PVOT)* – for exemplary service, assistance or support of the Order, for individuals who are not members of the Order
- ☆ *Life-saving Awards* – for individuals who endangered their life or applied first aid to save or attempt to save a life
- ☆ *Laurin Suggestion Award* – provides cash awards and certificates for innovative ideas that promote greater efficiency and effectiveness in community service, training or marketing
- ☆ *Alice Alberta Ritchie Award* – awarded to a Brigade Unit or group of Units, for exceptional service in the event of a major disaster, emergency, epidemic or successful public service enterprise
- ☆ *Priory Superior Performance Certificate* – for outstanding Adult and Cadet Units in each Council
- ☆ *Honorary Life Membership* – granted to a person who has given long and faithful service to the Order, awarded only after final retirement from active duty

In addition, the *Cadet Proficiency Program* was developed to enhance skills and knowledge in a broad range of subjects. This program leads to the *Grand Prior's Award*, after participants earn twelve Proficiency Certificates, with at least one from each subject area.

For more detailed information on these awards, see *StJCI 2-6-1*, *StJCI 1-4* and the *Youth Record Book*. Also see issues of *DID YOU KNOW?* on *Volunteer Recognition* (May 1994), the *Laurin Suggestion Award Program* (January 1998), the *Cadet Proficiency Program* (May 1999) and *Link Badges* (October 1999).

RÉCOMPENSES

Avril 2000

Vol. 7, n° 4



LE SAVIEZ-VOUS?

FEUILLE DE RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION
DES MEMBRES DE L'AMBULANCE SAINT-JEAN

SAVIEZ-VOUS qu'il existe une différence entre les récompenses de service et les récompenses de mérite? Les membres de l'Ambulance Saint-Jean méritent les récompenses de service en consacrant un nombre précis d'heures ou d'années de bénévolat. Quant aux récompenses de mérite, elles sont décernées aux personnes qui font preuve d'un dévouement ou d'une ingéniosité remarquable, ou qui rendent des services exceptionnels.

L'Ambulance Saint-Jean offre ces deux types de récompenses à ses membres. Communiquez avec votre Conseil pour obtenir des renseignements au sujet des récompenses particulières offertes dans votre localité.

Récompenses de service

- ☆ *Certificats de service bénévole à la collectivité* – accordés pour 100, 250, 500, 750 et 1 000 heures de service rendu, et pour chaque tranche de 500 heures, jusqu'à 15 000 heures
- ☆ *Barres de service* – accordées pour 3, 6 et 9 années de service admissible au sein de la Brigade
- ☆ *Médaille de service de l'Ordre* – accordée pour 12 années de service admissible pour le compte de l'Ordre de Saint-Jean
- ☆ *Barres à ajouter à la Médaille de service* – accordées pour chaque période additionnelle de 5 années de service admissible, après avoir mérité la Médaille de service
- ☆ *Reconnaissance envers les unités* – accordée aux unités de la Brigade qui ont donné 25, 50, 75 ou 100 années de service

Récompenses destinées exclusivement aux jeunes

- ☆ *Écusson spécial de service* – accordé aux cadets qui ont consacré 200, 400, 600, 800, 1 000 et 1 200 heures de service bénévole
- ☆ *Galons et étoiles de service* – accordés aux cadets pour chaque année de service admissible
- ☆ *Programme de l'Insigne de liens* – vise à souligner une année de service actif des jeunes et la continuité de la progression d'un programme à l'autre (juniors, cadets, croisés et adultes)

Service admissible – prestation d'au moins soixante heures de bénévolat annuellement sous la forme de service communautaire, de fonctions administratives, de séances de formation ou de travail menant à l'obtention de certificats de progrès.

Récompenses de mérite

- ☆ *Adhésion à l'Ordre* – vise à souligner le dévouement exceptionnel et les services méritoires rendus à l'Ordre
- ☆ *Vote de remerciements du Prieuré (VRP)* – récompense de mérite attribuée aux personnes qui ont donné des services, de l'aide ou de l'appui à l'Ordre, mais qui ne font pas partie de celui-ci.
- ☆ *Récompenses de sauvetage* – décernées aux personnes qui ont risqué leur vie ou qui ont sauvé ou tenté de sauver une vie en prodiguant des premiers soins
- ☆ *Programme de récompenses Laurin* – prévoit l'attribution de prix en espèces et de certificats de récompense pour souligner des idées novatrices qui visent à promouvoir une plus grande efficacité des services communautaires, de la formation et de la mise en marché
- ☆ *Trophée Alice Alberta Ritchie* – décerné à une unité ou à un ensemble d'unités de la Brigade pour les services exemplaires rendus à l'occasion d'un désastre, d'une situation d'urgence, d'une épidémie ou d'une initiative communautaire particulièrement louable et réussie
- ☆ *Certificat de rendement supérieur du Prieuré* – remis aux divisions d'adultes et de cadets les plus méritantes de chaque Conseil
- ☆ *Membres honoraires à vie du Prieuré* – honneur individuel conféré en reconnaissance des loyaux services rendus à l'Ordre pendant une longue période. Cet honneur n'est accordé qu'après la retraite définitive du membre du service actif.

En outre, le *Programme de certificats de progrès pour les cadets* a été créé afin d'accroître les aptitudes et les connaissances des cadets dans un vaste éventail de sujets. Le programme conduit à l'attribution de l'Insigne du grand prieur au cadet qui a mérité 12 certificats de progrès, dont au moins un dans chaque catégorie.

Pour plus d'information, consultez les *ISJC 2-6-1 et 1-4* ainsi que le *Carnet des jeunes*. Reportez-vous également aux numéros suivants de *LE SAVIEZ-VOUS?* : *Reconnaissance envers les bénévoles* (mai 1994), *Le programme de récompenses Laurin pour suggestions* (janvier 1998), *Le programme de compétence des cadets* (mai 1999) et *L'Insigne de liens* (octobre 1999).